

Bure est encore loin de stocker des déchets nucléaires

Depuis onze ans, on y teste le sous-sol. Sera-t-il capable d’accueillir des déchets radioactifs ? Cette technique devrait être opérationnelle en 2025. Les élus locaux plaident pour que les études continuent.



De notre envoyé spécial.

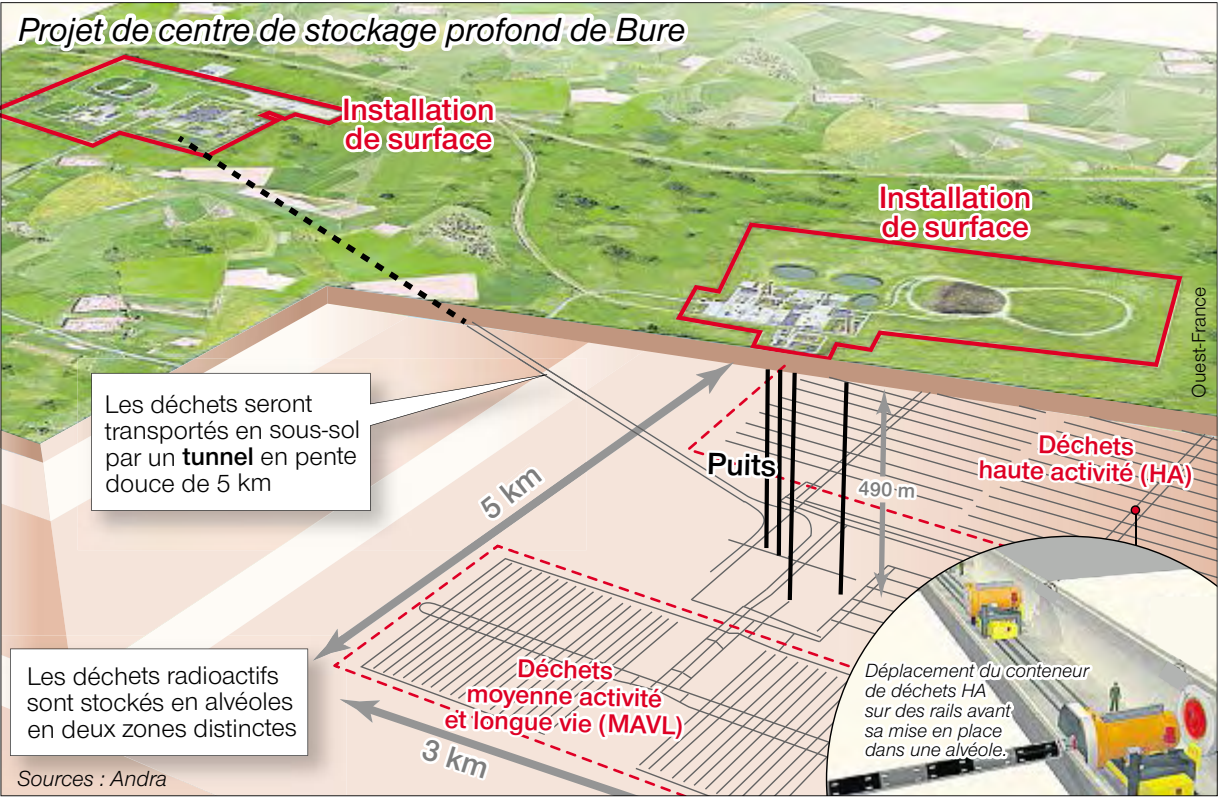
Plateau de Bure, campagne de la Meuse, à la limite de la Haute-Marne. À 490 mètres de profondeur, dans le gris de l’argile, les machines creusent. Depuis 2000, deux puits verticaux et un bon kilomètre de galeries ont été ouverts. Pour tester un éventuel stockage des déchets nucléaires en grande profondeur.

Au rythme des «trois-huit», les équipes expérimentent des arceaux pour soutenir les galeries, testent différents bétons. Les chercheurs mesurent. Des centaines de capteurs enregistrent les mouvements de la roche, les variations de température, le déplacement de l’eau, la diffusion des éléments radioactifs.

Mise en service en 2025

Un bon milliard d’euros a déjà été englouti dans ce laboratoire souterrain qui fait travailler plus de 300 personnes. En 2005, l’Agence pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a estimé que les expériences menées démontraient que la roche peut conserver sans risque des éléments radioactifs qui mettront des centaines de milliers d’années à se dégrader. Sur la foi de quoi, la loi de 2006 a fait du «stockage géologique profond» la solution de référence pour les déchets de nos centrales nucléaires.

L’autorisation de tester s’achève, fin 2011. L’Andra a demandé à l’État



son renouvellement jusqu’en 2030. Il faudra encore du temps pour mettre au point une méthode de stockage suffisamment rassurante pour se convaincre qu’elle ne mettra pas en danger les humains qui vivront là dans 1 000 ou 100 000 ans.

Parallèlement, l’agence va lancer les opérations pour creuser le centre de stockage, censé ouvrir en 2025. Une zone de 30 km² a été tracée, non loin du laboratoire. Elle s’étend, sur quatre communes, sous les pieds d’environ 400 habitants. Un débat public est prévu pour 2013. L’Andra doit déposer un dossier de demande d’autorisation en 2015. Les pellesteuses arriveraient deux ans plus tard.

Le centre, prévu pour fonctionner 100 ans, pourrait stocker 100 000 m³ de déchets dans 100 km de galeries souterraines. Coût estimé : 26 milliards

d’euros. Le projet prévoit un étonnant tunnel en pente douce de 5 km de long. Il servirait à descendre les déchets. **«Ce serait plus sûr qu’un puits vertical»**, explique Marc Antoine Martin, porte-parole de l’Andra.

15 ou 20 ans de recherche ?

Le laboratoire expérimental représente un enjeu financier pour les communes et les deux départements : trente millions d’euros par an. Les élus ignorent encore ce que rapportera le centre de stockage. Mais ils espèrent que la manne ne se tarira pas.

Ça n’est pourtant pas la raison qui les pousse à demander un sursis. **«Nous avons encore beaucoup de questions»**, explique Jean-Louis Canova, maire divers droite d’Ancerville et conseiller général de la Meuse. Le Comité local d’information et de suivi

Deux types de déchets

Déchets à haute activité. Ces déchets proviennent à 80 % des centrales EDF. Il s’agit des résidus du retraitement du combustible usé, tels qu’ils sortent de l’usine de la Hague (Manche). Ils sont coulés dans du verre et enfermés dans des conteneurs en inox. Ils ne représentent que 0,2 % du total des déchets mais ils sont responsables de 90 % de la radioactivité. Avant de les enfouir, il faudra les laisser refroidir 60 ans pour qu’ils ne dépassent pas 90 °C. En 2007, l’Andra recensait 2 293 m³ de ces déchets, entreposés à l’usine Areva de la Hague et sur les sites CEA de Cadarache (Bouches-du-Rhône) et Marcoule (Gard). En 2030, le stock dépassera 5 000 m³.

Déchets à vie longue. Moins radioactifs mais tout aussi longs à «mourir», ces déchets moyennement actifs proviennent principalement des tubes en métal dans lesquels l’uranium est placé dans les réacteurs des centrales. Fin 2007, on comptabilisait 40 000 m³ de ces déchets. L’estimation pour 2030 table sur 50 000 m³.

Réversibilité en question. Le principe de «réversibilité» du stockage est inscrit dans la loi de 2006 sur les déchets nucléaires. Il vise à permettre aux déchets enfouis d’être à tout moment remontés à la surface, au cas, par exemple, où un nouveau procédé de traitement serait mis au point. **«Le stockage sera réversible pendant la durée d’exploitation, soit un siècle, résume Jean-Louis Canova, conseiller général de la Meuse. Au delà, ça n’a pas de réalité. C’est une formule qui sert surtout à rassurer.»** Il est impossible de savoir dans quel état seront les conteneurs dans 1 000 ou 10 000 ans. Arjun Makhijani, physicien américain chargé d’une contre-expertise, pense que la sûreté serait meilleure si l’accès aux déchets était définitivement condamné.



Les galeries dans lesquelles les conteneurs de déchets pourraient être stockés.

60 000 m³ Ce doit être, en 2030, le stock de déchets « haute activité » (HA) et « moyenne activité et vie longue » (MA-VL), selon les chiffres de l’Agence pour la gestion des déchets radioactifs.

L'EUROPE PLUS PROCHE AVEC FEDEX

FedEx se renforce dans votre région, les 20 millions de sociétés européennes n'ont jamais été aussi proches. Profitez d'une large gamme de solutions d'expéditions fiables et efficaces pour répondre à toutes vos attentes de rapidité et de budget.

- **Express** : livraison du jour au lendemain*.
- **Economique** : livraison en 2 à 5 jours pour vos expéditions moins urgentes*.

Faites de l'Europe une réelle opportunité avec FedEx
business.fedex.com/europe ☎ **0820 123 800** (0,12 € TTC/mn).

* Les délais peuvent varier selon le lieu d'enlèvement et de livraison. Contactez le Service Clientèle pour plus de renseignements.